

Commune de GIGONDAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, et le mercredi vingt-six août à dix huit heures 30 ;

Le Conseil Municipal de la Commune de GIGONDAS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances en l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de **Monsieur Eric UGHETTO, Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 août 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Présent(es) à l'ouverture de la séances	Éric UGHETTO, Anik Vinay - SOUCHIÈRE, Caroline CHOCHOIS, Frédéric HAUT, Jérôme MIRON, Virginie HAUT, Henri-Claude AMADIEU, Pauline GENVET-SAUREL
Pouvoir(s) :	Michel MEFFRE à Eric UGHETTO, Thémis SOUCHIERE- - VINAY à Anik VINAY-SOUCHIERE
Absent(es) :	Jérôme BOUDIER

Monsieur Frédéric HAUT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

D2026_80

CoVe - Fonds de concours annuel 2026

Le tableau ci-après présente le détail des dépenses inscrites au budget 2026, auxquelles serait affecté ce fonds de concours. Les recettes correspondantes figurent dans ce même tableau, et permettent de vérifier la contrainte réglementaire suivante « le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours » (Article L 5216-5 du C.G.C.T.).

Il vous est donc proposé d'approuver le versement par la CoVe à la commune de Gigondas d'un fonds de concours d'un montant de 43 214 € pour l'année 2026, et d'affecter ce fonds conformément au tableau ci-joint.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité ;

CONSIDÉRANT Les modalités de financement fixées en 2026, par la CoVe à travers le versement d'un fonds de concours.

Les affectations de dépenses et recettes déterminées dans le tableau ci-joint pour un montant total de dépenses de 132 000 €, et un fonds de concours de la CoVe fixé à 43 214 €, au titre de l'année 2026.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance
Frédéric HAUT

Le Maire,
Eric UGHETTO





FONDS DE CONCOURS CoVe

2026

ANNUEL

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses TTC	Montant	Recettes	Montant
EAU	10 000 €	Fonds de concours CoVe	43 214 €
MAINTENANCE	35 000 €		
CARBURANTS	3 000 €	Autofinancement Commune de Gigondas	88786
FRAIS TELECOM	14 000 €		
ENTRETIEN BÂTIMENTS PUBLICS	70 000 €		
TOTAL DEPENSES	132 000 €	TOTAL RECETTES	132 000 €

Gigondas, le 4 juin 2026

Le Maire,
Eric UGHETTO

